

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 25/01/2019, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : SYMPLACE

Forme : Société par Actions Simplifiée

Capital social : 3000 €

Siège social : 4 bis rue du Plessis, 91700
SAINTE GENEVIÈVE DES BOIS

Objet social : Contribuer au progrès social en améliorant la collaboration et l'intelligence collective dans tous les domaines de la vie par des solutions informatiques pour les personnes, organisations, communautés et collectivités.

Président : Monsieur Christian BAUMHAUER demeurant 4 bis rue du Plessis, 91700 BAUMHAUER

Commissaires aux comptes : GMBA, 53 avenue Hoche, 75008 PARIS Titulaire

Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.

Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de EVRY